



Marc Lazzeri

Edouard Chambost, avocat établi à Pully, spécialiste des questions financières internationales et auteur de plusieurs guides consacrés aux paradis fiscaux, publie son quatrième roman financier. Une pause intellectuelle? Non, assure l'auteur, une illustration de mon travail et une mise à nu des mécanismes du secret bancaire.

siné. Quelques temps plus tard, deux journalistes du *Financial Times* qui enquêtaient sur le même sujet connurent eux aussi ce qu'on appelle «une fin tragique»... Malgré ce climat pour le moins hostile, Edouard Chambost, avocat et auteur de nombreux guides sur les paradis fiscaux et secrets bancaires, s'est investi durant quinze années sur ce thème: où donc est passé le trésor du Reich, composé de l'or dentaire prélevé sur les cadavres dans les camps d'extermination et des bijoux et diamants bruts volés aux Juifs. A quelques jours du 50e anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale, Edouard Chambost publie le résultat de son enquête. Sous une forme romancée mais mis en scène avec des mécanismes bancaires et financiers vérifiés.

«L'or du Reich est entouré d'une multitude de légendes», explique Edouard Chambost. Il n'a jamais été retrouvé. D'où une profusion d'hypothèses. Certains rapportent qu'il est au fond d'un lac en Allemagne, d'autres qu'il est immergé au large de la Corse. Autant d'hypothèses que réfute l'avocat-écrivain. «Les nazis n'étaient pas des débiles, il est évident qu'ils n'ont pas enterré leur trésor de guerre, tel un chien le fait avec un os au fond du jardin».

Alors quelle piste? Edouard Chambost est convaincu que ce trésor a été déposé dans les banques suisses, selon des plans mis au point par Goebbels, «un homme qui connaissait dans le détail le monde bancaire suisse,

les comptes numérotés et, mieux encore, les comptes pseudonymes», souligne l'auteur. Mais pourquoi en est-on encore aujourd'hui à rechercher cet argent, estimé aujourd'hui à plus de 800 millions de dollars? Edouard Chambost précise les éléments historiques. «Le 25 mai 1946, la Suisse passe un accord avec les Alliés au terme duquel les «avoirs» allemands sont partagés entre la Suisse et les Alliés et utilisés pour la reconstruction de l'Europe.

Moitié-moitié

Il appartenait alors aux banques de déclarer ces montants en leur possession. Enquête faite, c'est un montant de 120 millions de dollars de l'époque qui fut partagé, moitié pour Berne, moitié pour les Alliés». Voilà donc réglés les fonds allemands officiels. En décembre 1962, la Suisse règle le cas des fonds en déshérence. «Un arrêté entré en vigueur le 1er septembre 1963 et portant sur une durée de dix ans faisait obligation aux banquiers mais aussi à tous détenteurs de secrets professionnels (notaires, avocats, etc.) d'annoncer les avoirs dont les «derniers propriétaires étaient des étrangers ou des apatrides dont on était sans nouvelles sûres depuis le 9 mai 1945 et dont on savait ou pensait qu'ils avaient été victimes de persécutions raciales, religieuses ou politiques», rappelle l'auteur. 961 comptes furent recensés, soit l'équivalent de 10 millions de francs. Deux millions furent restitués aux héritiers et le solde par-

tagé à raison de deux tiers pour la Fédération suisse des communautés israélites à Zurich et un tiers à l'Office central d'aide aux réfugiés.»

Voilà donc la position officielle. «Les criminels nazis ayant été recherchés avec la collaboration des autorités suisses, leurs comptes furent mis à jour, explique l'auteur. Pas de réponse également non plus du côté des fonds en déshérence. Il ne reste donc qu'une seule piste: des comptes encore gérés aujourd'hui.» Combien au total? Edouard Chambost ne s'avance pas. Mais, selon lui, une douzaine de personnes connaissent la vérité. «Ce butin était destiné, explique l'auteur, à financer la politique secrète étrangère du

IIIe Reich et, en cas de difficultés, à préparer une éventuelle restauration du régime nazi. L'idée de Goebbels avait été de former quelques orphelins de SS, de les éduquer par un rabin «collabo», puis de leur confier la mission de déposer les fonds nazis sur des comptes bancaires en Suisse sous le nom de familles juives pourchassées. Les gestionnaires de ces comptes ayant été abusés par cette «couverture», tout devenait logique. Sauf le génie de Goebbels, propre aux joueurs d'échecs, le mystère serait totalement levé. Le trésor nazi est donc en Suisse, via ces cavaliers d'Hitler.» Des hommes que le Führer recevait régulièrement dans sa demeure du Berghof et qu'il reconnaissait comme ses fils. Et ce sont ces mêmes hommes que fait vivre, sous sa plume, Edouard Chambost qui signe là son quatrième roman financier.

Mais au fait pourquoi un spécialiste des guides fiscaux et des arcanes du monde bancaire prend-il autant de plaisir à ce genre littéraire? «Il y a le sujet, les personnages de l'Histoire et le côté tragique autour du livre. Et je conçois cet exercice comme une illustration de mon travail. Je peux y montrer les mécanismes du secret bancaire dans leur vie réelle.»

Ignace Jeannerat



L'or du Reich, Edouard Chambost, Editions Phéromones, Pully, diffusé par Diffulivre. Sortie en Suisse romande le 3 avril et sortie en France le 17 avril.

L'or du Reich, le trésor des nazis... Le sujet a fait coulé beaucoup d'encre et aussi beaucoup de sang. En 1979, quelques jours après avoir remis son

manuscrit à l'éditeur Pierre Bel-fond qui le publia en 1979, Lazlo Deutsch, journaliste et agent des Services secrets du Mossad, était purement et simplement assas-